

FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE BT + HT (B1 - B2 - BR - BC - BE - H1V - H2V - HC - HE)

HABILIT

Présentiel - Synchron



Public Visé

Personnel devant réaliser ou diriger des travaux hors tension sur des installations électriques haute tension



Pré Requis

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :
Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects, identifier les équipements électriques dans leur environnement, lire un schéma

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre
De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail

Blocs de Compétences

IDENTIFIER LES OBJECTIFS ET ÉTAPES DE LA FORMATION

- Vérification du respect des prérequis,
- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels,
- Présentation de la formation,
- Modalités pratiques – Tour de table.

ACTUALISER LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES AUX HABILITATIONS H1, H1V, H2, H2V

- Retour d'expérience,
- Analyser les accidents et presque accidents,
- Analyser ses pratiques professionnelles,
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites,
- Identifier les zones et limites d'environnement,
- Citer les limites de son titre d'habilitation (Autorisation et interdits, zones, etc.),
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation,
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie,
- Appréhender une zone de voisinage,
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération électrique (Analyse des risques, consignation, mise hors tension, mise hors de portée, EPC, EPI, etc.),
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées,



2T FORMATION

- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.),
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection (outillage isolé, VAT, EPC, etc.),
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions,
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés,
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux,
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés,
- Identifier les ouvrages ou installations et zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés,
- Réaliser des consignations sur différents types d'ouvrages ou d'installations,
- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.),
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des opérations,
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération,
- Organiser, délimiter, et signaler la zone de travail,
- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone des opérations électriques BT et zone de voisinage renforcé en HT,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

BILAN ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

- Bilan de la formation,
- Synthèse du stage,
- Evaluation de satisfaction de la formation.

Méthodes pédagogiques

Evaluation en cours de formation sous la forme de quizz. Evaluation finale sanctionnée par le passage d'une évaluation théorique et pratique

Modalités de suivi

Avis nominatif et individuel indiquant l'habilitation recommandée est remis à chaque participant. Un recyclage est à dispenser selon une périodicité recommandée de 3 ans, à définir par l'employeur



Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin

Modalités d'accessibilité handicap

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives (Tél. : 05 31 21 71 01). Notre référent handicap, Théo TAHAR (06 51 33 10 61), vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation.



2T FORMATION

Modalités et délais d'accès

Comment s'inscrire :

- Par financement OPCO, France Travail ou entreprise, ou en direct par mail / téléphone.

Processus : prise de contact, analyse du besoin et vérification des prérequis, devis et convention, puis confirmation d'inscription.

Délai d'accès : entrée en formation sous 2 à 4 semaines selon les sessions programmées.



Durée

Voir devis et / ou convention

Tarifs

Tarif : sur devis.



Contactez-nous ! Antoine HEUZEY

Directeur Commercial et Administratif

Tél. : 06 16 10 72 17 Mail : a.heuzey@2tformation.fr